

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

Du **21 mai 2015**, convocation du conseil municipal adressée individuellement à tous les conseillers pour la réunion du 11 mai 2015, à effet de délibérer sur les questions suivantes :

- ◆ Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 avril 2015
- ◆ Recrutements :
 - au service administratif :
 - ⇒ date de mutation : 9 juin 2015
 - ⇒ profil du poste :
 - ⇒ indemnités : NBI ; IEMP ; IFTS + Heures supplémentaires
 - au service technique : contrat à durée déterminée
- ◆ Bibliothèque municipale :
 - devis pour achat de mobilier ;
 - demande de modification de la durée hebdomadaire de travail de l'adjointe du patrimoine
- ◆ Devis :
 - Normetec concernant le contrôle des équipements sportifs ;
 - Remplacement d'une pompe toutes eaux et du réservoir d'eau de lavage (station épuration)
- ◆ Décisions modificatives N° 1 - budget commune 2015
- ◆ Compte-rendu de la commission communale VOIRIE
- ◆ Tarifs de location des landes communales, du terrain, vente de foin et d'herbe
- ◆ Délibérations :
 - vente de l'abri bus (30 €) ;
 - fonds de concours de la CDC;
 - supplément raccordement pluvial rue de Mézières (ETS GALLE) (2 014.80 € TTC
- ◆ Photocopieurs : contrat de maintenance
- ◆ Mobilier urbain APIC : convention de concession d'emplacement
- ◆ Fonds de commerce bar tabac épicerie : dossier location gérance
- ◆ Projet Educatif Territorial (P.E.D.T).
- ◆ Questions diverses

Le Maire,

Le **21 mai deux mil quinze**, le conseil municipal de la commune de SAINT-JEAN-sur-COUESNON, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Pierre PRODHOMME, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS

Mrs Pierre PRODHOMME, David LÉBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, David CHIDENNE, Ludovic JALLOIN, Gérard JOURDAN,
Mmes Valérie BARON, Stéphanie BOBET, Corinne GILLETTE,

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

M. Thomas GIDEL,
Mmes Catherine MASSON, Ramatoulaye ROGER,

Madame Stéphanie BOBET, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 avril 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2) Recrutements :

- au service administratif :

Date de mutation

Madame BUFFET, rédactrice principale 2^{ème} classe, est recrutée à compter du 9 juin 2015, à temps complet.

Profil du poste

Afin de déterminer précisément les tâches, il sera fait une réunion avec le personnel.

Indemnités

Le conseil municipal accorde les indemnités suivantes :

NBI,

IEMP,

EFTS,

Heures supplémentaires,

- au service technique : contrat à durée déterminée

Monsieur Gérard HENRY est recruté, à compter du 01/06/2015, à raison de 3 jours par semaine pendant 2 semaines, afin de pouvoir faire les travaux de peinture.

3) Bibliothèque municipale :

Devis pour achat de mobilier

Le devis de la société BRM pour l'achat de 6 chaises, 2 bacs à albums, 1 bac sur pieds, s'élevant à 1 423.74 € HT soit 1 715.75 € TTC est accepté.

Demande de modification de la durée hebdomadaire de travail de l'adjointe du patrimoine

A compter du 1^{er} juin 2015, la durée hebdomadaire de travail est portée à 6.5 h par semaine (au lieu de 5,5 h par semaine).

Il est accordé 1,5 h complémentaire par semaine, en cas de nécessité.

4) Devis :

- Normetec concernant le contrôle des équipements sportifs ;

Le contrôle des équipements sportifs sera reporté en 2016. Monsieur Prigent est chargé de contacter divers bureaux d'études.

- Remplacement d'une pompe toutes eaux et du réservoir d'eau de lavage (station épuration)

Le conseil municipal accepte le devis NTE en date du 4 mai 2015 pour le remplacement de deux pompes soit 2 130.82 € HT + 1 386.20 € HT soit 3 517.02 € HT.

5) Décisions modificatives budget commune 2015

Il a y lieu d'effectuer les décisions modificatives n° 1/2015 suivantes :

Section d'investissement

Dépenses

Article 238 avances et acomptes – 25 000 €

Article 2041582 Subventions d'équipement versées au SDE + 25 000 €

6) Compte-rendu de la commission communale VOIRIE

Monsieur ROCHELLE présente le compte-rendu de la réunion de la commission communale voirie en date du 18 avril 2015.

Les propositions sont retenues. Il sera établi un devis descriptif afin de contacter des entreprises.

7) Tarifs de location des landes communales, du terrain, vente de foin et d'herbe

Les tarifs sont majorés de 1.52 % par rapport à 2014.

8) Délibérations :

Vente de l'abri bus

Le conseil municipal accepte la vente de l'abri bus au prix de 30 €.

Fonds de concours de la CDC

Le conseil municipal sollicite l'octroi du fonds de concours à la Communauté de Communes concernant les travaux de construction ALSH, le bar tabac épicerie.

Supplément raccordement pluvial rue de Mézières (ETS GALLE) :

Considérant les travaux supplémentaires effectués par l'entreprise GALLE, le conseil municipal accepte le paiement.

9) Photocopieurs : contrat de maintenance

Le contrat de maintenance concernant les photocopieurs MX2301 est reconduit.

ARM 201 : n'est pas accepté.

Le conseil municipal accepte l'achat d'un nouveau photocopieur, noir et couleur, LEXMARK XC2132 au prix de 974 € HT.

10) Mobilier urbain APIC : convention de concession d'emplacement

La convention conclue pour une durée de 12 ans est renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 3 ans.

11) Fonds de commerce bar tabac épicerie : dossier location gérance.

Le conseil municipal demande à la gérante 1% jusqu'à 100 000 € de chiffre d'affaires, payable à terme échu.

12) Projet Educatif Territorial (PEDT)

Monsieur LÉBOUVIER présente le projet éducatif territorial (PEDT) et l'approuve

Questions diverses

Par courrier en date du 4 mai 2015 du Conseil Général, les dossiers concernant les projets éligibles devront être adressés le 29 juin au plus tard.

Sans suite

- Courriers de l'office notarial du :

4 mai 2015 : fiche descriptive d'une maison à vendre

Le conseil municipal ne donne pas de suite favorable à l'acquisition de la dite maison.

12 mai 2015 : droit de préemption urbain propriété Namur

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain.

Par courrier en date du 21 avril 2015, l'ACCA demande le prêt de camion et groupe électrogène, avec chauffeur, à l'occasion du repas annuel le dimanche 14 juin 2015.

Il est demandé de fournir le carburant pour le prêt du camion et groupe électrogène, et ce, sans chauffeur.

Demande d'emploi saisonnier juillet 2015 « Argent de poche »

Le conseil municipal crée une régie d'avance afin de mettre en place l'argent de poche.

Mr et Mme TAATA demandent les aménagements suivants :

- terrasse : demander un devis à l'entreprise Bouvet,
- réfection des peintures : considérant qu'il y a eu un dégât des eaux, voir la prise en charge par la compagnie d'assurances,
- fourniture de la peinture : le locataire doit fournir un devis pour une éventuelle prise en charge.

Adhésion à l'association des Maires Ruraux d'Ille et Vilaine 2015 :

Le conseil municipal ne donne pas de suite favorable.

L'inauguration du bourg et station d'épuration aura lieu le 26 septembre 2015.

Le CLIC organisant l'Assemblée Générale le 9 juin 2015 à la salle des fêtes de Saint-Jean sur Couesnon,

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Le repas ACPG CATM aura lieu le 11 novembre, chaque année.

Devis Luneau pour modification de l'éclairage à la salle des fêtes, modification ballon d'eau chaude à l'école maternelle, s'élevant à 330 € TTC

Le devis est accepté.